Lundi 5 Janvier 1891 — CINQ CENTIMES — 7 Année

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 21
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'ÉCLAIR
DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75 —
LOCALES ..... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING : Bureau du journal, 21, rue du Vieil-Abreuvoir ; à PARIS, à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, 10, et à l'Agence Havas, 10, place de la Bourse, à BRUXELLES, à l'Agence Havas, 2, place de la Bourse, à LONDRES, à l'Agence Havas, 8, Bouleverd Princes, et à l'Agence des Théâtres.

TÉLÉPHONE

BOURSE DU BOULEVARD

3 0/0 Français	95 35	Ext. d'Esp.	76 1/8
4 1/2 0/0 Franc.	— —	Rio-Tinto	348 63
Egypte 6 0/0	457 —	Panama	— —
3 0/0 Italien	94 80	Russe 1889	— —
5 0/0 Turc	18 97	Alpines	217 50
Chemin Ottoman	— —	Suez	— —
Hongrois or	— —	Tharsis	— —
Banque Ottom.	630 —	Tendence calme.	

Elections sénatoriales du 4 Janvier 1891

Candidats des Congrès Républicains

NORD

MAXIME LECOMTE
Docteur en Droit, Député du Nord

PAS-DE-CALAIS

HUGUET
Sénateur sortant, Ancien Maire de Boulogne-s/Mer

CAMESCASSE
Commandeur de la Légion d'honneur, Ancien Préfet, Ancien Député du Pas-de-Calais

DÉPREZ
Cultivateur, Vice-Président du Conseil général, Député du Pas-de-Calais

BOUILLIEZ
Cultivateur, Conseiller général du Pas-de-Calais

AVANT LE VOTE

Quelques heures seulement nous séparent du scrutin, nous croyons devoir adresser un dernier appel aux électeurs sénatoriaux.

La situation est bien simple.

Trois candidats sont en présence, mais la lutte n'est, en réalité, engagée qu'entre deux partis : le parti républicain et le parti réaction naire clérical.

M. Maxime Lecomte, choisi par le Congrès, est le candidat de tous les républicains.

M. Telliez, désigné par lui-même, est le représentant d'une politique qui conduirait la République à sa perte en la livrant, désarmée, à toutes les hypocrisies masquées qui frappent à sa porte.

M. Hellin, patronné par MM. Le Roy, Bergerot et de Montalembert tient le drapeau de la réaction dans le dernier effort qu'elle tente pour s'emparer du corps électoral dans notre région.

Mais, si l'on veut connaître la véritable signification de l'élection, il suffit d'ouvrir la *Dépêche* et le *Nouvelliste*, ces feuilles officielles de la réaction pour la trouver.

« L'ennemi commun, écrivent ces deux journaux, c'est M. Maxime Lecomte, c'est contre lui que les partisans de M. Telliez et de M. Hellin doivent tourner leurs efforts. »

Si la réaction tient ce langage, c'est qu'elle sait parfaitement que M. Maxime Lecomte est le seul vrai candidat républicain.

C'est qu'elle n'ignore pas que l'élection de M. Telliez lui donnerait les mêmes satisfactions que l'élection de M. Hellin ;

C'est qu'elle est certaine que M. Telliez serait, au Sénat, comme M. Hellin, l'adversaire des lois scolaires et militaires qui sont, pour le moment, l'objet principal de son attention.

Electeurs,

Quand toute la France consultée va donner à la République une majorité considérable.

Alors que la réaction, écrasée par vos victoires précédentes, n'ose même plus présenter de candidats dans seize départements sur vingt, voudrez-vous être seuls, avec la Vendée, à réchauffer son espoir ; Voudrez-vous que le mandataire que vous allez nommer aille s'asseoir impuissant et isolé sur les bancs de la Droite désormais déserts.

Non, vous ne pouvez pas vouloir cela, parce que vous voulez être représentés dans le Parlement ;

Parce que vous voulez que votre voix soit entendue :

Parce que vous voulez enfin rester fidèles à cette République qui a donné à la France l'honneur et la liberté.

Vous vous défierez des manœuvres, des mouvements que vos adversaires tenteront très certainement à la dernière heure.

Vous ne leur laisserez pas le temps de choisir entre les deux candidats qui ont obtenu leur agrément et dès le premier tour, afin d'éviter toute surprise et toute déception.

Vous voterez pour le seul candidat républicain, vous voterez pour

M. MAXIME LECOMTE

Que votre vigilance patriotique ne se laisse pas surprendre par les divisions apparentes de vos adversaires, ces divisions peuvent être aplanies en quelques instants et c'est vous qui vous trouveriez alors désunis devant une armée compacte, résolue et disciplinée.

N'hésitez pas à voter, dès le premier tour, pour Maxime Lecomte, le succès de l'élection, le bien de la République l'exigent.

Vous ne manquerez pas à ce devoir.

Th. BERGES.

QUESTIONS BIEN NETTES

Nous ne causerons plus politique ou impolitique avec le philosophe quintes sencié de l'*Echo*. Le moment n'est plus à ces conversations que notre interlocuteur affectionne et qu'il aurait pu continuer à Byzance. Nous nous contenterons de poser bien nettement un petit nombre de questions.

Est-il vrai que M. Maxime Lecomte soit entré dans la politique active en 1884 ; qu'il ait été nommé secrétaire de l'*Union républicaine*, secrétaire du *Groupe Agricole*, récemment membre de la grande Commission des 55 chargée d'élaborer les nouveaux tarifs des douanes ? Qu'il ait ainsi rempli à la Chambre un rôle important et utile.

Oui. L'*Echo* nous l'a dit lui-même.

Est-il vrai, par suite, que par son expérience et son influence, M. Maxime Lecomte soit beaucoup plus apte à rendre des services au département qu'un homme nouveau qui aurait presque tout à apprendre ?

Oui. L'*Echo* l'a expliqué doctement dans un long article.

Est-il vrai que M. Maxime Lecomte soit l'*ennemi du Sénat* et compromette la stabilité de nos institutions ?

Non. C'est tout le contraire.

Nous l'avons prouvé. Mais l'*Echo* a sans doute omis de nous lire.

Est-il vrai que l'*Echo* ait soutenu dans la première circonscription d'Avesnes M. *Antonin Lefèvre-Pontalis, candidat révisionniste et boulangiste !* Oui, malheureusement pour l'*Echo*.

Est-il vrai que M. Maxime Lecomte ait combattu ce caméléon orléaniste (nous parlons de M. Antonin Lefèvre-Pontalis), et ait aidé les républicains d'Avesnes à le renvoyer à Pontoise ? Oui, et tous lui en savent gré, sauf l'*Echo*.

Est-il vrai que M. Maxime Lecomte ait soutenu avec M. Pierre Legrand, en 1887, le même programme que celui qu'il défend encore aujourd'hui et qu'il ait inspiré confiance au département tout entier, qui lui a donné 22,000 voix de majorité ?

Oui. Les moments étaient difficiles alors. Il ne s'agissait pas de se présenter uniquement pour récolter ; il fallait lutter énergiquement pour la défense des institutions républicaines.

Est-il vrai que M. Maxime Lecomte ait été désigné *à l'unanimité* comme candidat par l'assemblée des délégués de l'arrondissement d'Avesnes et que cette candidature ait été adoptée par le congrès républicain ?

Oui. Mais l'*Echo* approuve les congrès pour le Pas-de-Calais, mais, dans le Nord, passe au-dessus de leurs résolutions.

Est-il vrai que M. Telliez soit le candidat de l'arrondissement de Cambrai ?

Non. M. Ch. Seydoux, président du Congrès républicain, le Comité de Cambrai, le *Libéral*, organe des républicains du Cambraisis, ne l'admettent pas M. Telliez s'est gardé de se rendre dans aucune réunion et l'*Echo* tait soigneusement les noms de cette candidature d'équivoque et de division.

Est-il vrai que les « partisans de M. Telliez sont plus rapprochés de ceux de M. Hellin que de ceux de M. Maxime Lecomte, et que l'ennemi commun, c'est M. Maxime Lecomte, candidat républicain ? »

C'est le *Nouvelliste*, organe de la réaction qui le dit.

Qu'en pense l'*Echo* ?

Qu'en penseront les républicains ?

Conclusion pratique : M. Maxime Lecomte a rendu des services signalés à la République et au département du Nord ; M. Telliez n'en a rendu aucun et ne s'est jamais montré quand il fallait lutter contre la réaction ou le boulangisme.

Les républicains nommeront M. Maxime Lecomte et renverront M. Telliez à son siége.

Th. BERGÈS.

LE CANDIDAT AGRICOLE

Si le candidat de la réaction se garde bien, dans la circulaire qu'il a adressée à Messieurs les électeurs sénatoriaux, de mettre en cause la solidarité du régime républicain, il n'en est pas moins, dans la sphère restreinte où il s'agite, un des pires détracteurs.

Dans sa commune d'Houplines, M. Hellin n'observe pas la même réserve que devant le corps électoral. Le candidat agricole saisit la moindre occasion pour affirmer ses aspirations monarchistes.

Là, il faut bien le dire, pendant la campagne, attaquant le gouvernement actuel sans rime ni raison, à propos d'un rendement de blé insuffisant, de la faiblesse du cours de la betterave, cours que M. Hellin trouve pourtant rémunérateur quand il s'agit de passer les marchés de la distillerie Roussel et Hellin.

Au Conseil municipal, l'intolérance réactionnaire et cléricale de M. Hellin ne prend pas non plus le voile de l'équivoque.

Il inspire au maire d'Houplines, qui se trouve être en même temps son associé, toutes les mesures les plus vexatoires et, aidé par une majorité docile, il étouffe les velléités d'indépendance de quelques conseillers.

Les principes dont le candidat conservateur est imbu revêtent un caractère tellement étroit et un esprit tellement sectaire que les électeurs houplinois, à chaque renouvellement au conseil municipal, lui font sentir leur vif mécontentement en ne le nommant que l'un des derniers de la liste, avec une infime majorité !

Pu-que la confiance qu'inspire M. Hellin à ses propres électeurs ne manque pas que d'être problématique, nous avons le cert tude que les délégués sénatoriaux ne se laisseront pas prendre au panneau ridicule que la réaction commet se disposant à en infligeront un piteux échec à son obscur candidat.

STATISTIQUE ÉLECTORALE

A propos du renouvellement sénatorial de demain, il nous a paru curieux de rechercher comment se classaient les sénateurs sortants au point de vue de la durée du mandat. Voici les résultats que nous avons pu relever :

21 sénateurs datent du 4 février 1875, 3 de 1879, 4 de 1880, 22 de 1882, 4 de 1885, 4 de 1886, 2 de 1887, 4 de 1889, 5 de 1890.

Les trois faits saillants que cette statistique permet de relever sont les suivants :

21 des sénateurs sortants ont 15 années de mandat ininterrompu, 22 ont 9 années de mandat et 5 ont moins d'une année de mandat.

Sur les 21 membres datant de l'origine du Sénat (1875), 5 renoncent à solliciter le renouvellement de leur mandat et l'est décédé.

Les sénateurs inamovibles peuvent être classés à un autre point de vue, celui des assemblées successives auxquelles ils ont appartenu.

4 ont été partie de l'Assemblée de Versailles, puis de la Chambre des députés avant d'aller siéger au Luxembourg.

15 n'ont fait partie que de l'Assemblée nationale.

20 n'ont fait partie que de la Chambre des députés.

Enfin, 40 n'avaient fait partie d'aucune des assemblées législatives de la République avant d'entrer au Sénat.

LE CRÉDIT PUBLIC

Les journaux constatent dans leur revue financière de fin d'année la force nouvelle du crédit de la France. Au 31 décembre 1889, le 3 0/0, qui est le vrai thermomètre de ce crédit, clôturait à 88 francs.

Le 31 décembre 1890, un an après, le cours du 3 0/0 est à 95 francs.

C'est donc une hausse de sept francs.

Jamais aucun régime n'avait donné au crédit public français un tel élan et une telle solidité, et l'on croit pouvoir affirmer que l'on ne trouverait pas dans les annales financières d'aucun peuple, depuis cent ans que les fonds publics donnent lieu à des transactions régulières, un pareil exemple de prospérité.

Qui qu'en puissent dire les réactionnaires, les rentiers doivent trouver que décidément la République a du bon.

ALPHONSE PEYRAT

Alphonse Peyrat, qui vient de mourir, a frappé dans sa vie deux coups d'éclat, le premier sur la royauté, le second sur l'empire.

En 1833, il arrivait à Paris. Il venait de terminer ses études, il passait du séminaire à l'école de droit. Il y avait laissé la soutane et la robe. Il ne voulait être ni prêtre ni avocat, il voulait être journaliste.

Il y avait alors un journal d'opposition radicale, la *Tribune*. Sans y être connu de personne, Peyrat, avec la belle confiance de la jeunesse et du Midi, y porte un article sur un livre qui venait de paraître, *Mémoires de la Révolution de 1830*. Armand Marrast le publia. La *Tribune* fut saisie et condamnée à dix mille francs d'amende ; le gérant eut trois ans de prison.

La *Tribune* n'en mourut pas tout de suite. Elle vécut encore un an. Une nouvelle condamnation l'acheva. C'était sa dix-septième.

Cet acte ainsi que la presse était libre sous la monarchie. C'est ce qui autorise les monarchistes à dire qu'il n'y a pas de liberté sous la République.

Ce commencement d'un inconnu le fit connaître, et Alphonse Peyrat fut aussitôt un des principaux journalistes de Paris. Si seulement qu'il eût son coup de début, il l'a été moins que son coup de la fin.

Trente-cinq ans après — la royauté était tombée, Louis-Philippe était allé mourir à l'étranger, comme Charles X, comme y est mort depuis Louis Bonaparte, comme y mourraient ceux qui essayeraient de s'approprier la souveraineté du peuple, — un homme que le coup d'Etat avait assassiné surgissait tout à coup dans l'orgie impériale comme le spectre de Banquo au banquet de Macbeth.

Baudin fut plus vivant qu'il n'avait été pendant sa vie. On se précipita vers sa fosse.

Peyrat, qui était alors rédacteur en chef de l'*Avenir national*, ouvrit une souscription pour lui faire un monument.

L'entraînement fut prodigieux. Ce ne furent pas seulement les républicains qui souscrivirent pour le martyr de la République ; les royalistes (qui leur eût fait alors l'injure de prévoir qu'ils se mettraient un jour à la suite d'un sous-Bonaparte !) furent des premiers à crracher leur souscription à la figure de l'empire, Berryer en tête.

L'empire, furieux, traduisit devant ses juges les journaux qui avaient publié les listes.

Il y gagna, avec la résurrection de Baudin, l'avènement de Gambetta. Le matin du procès, Gambetta n'était qu'un avocat sans causes ; le soir, il était le tribun de la République.

Entre l'article de la *Tribune* et l'ouverture de la souscription Baudin, Alphonse Peyrat a été le vaillant journaliste que l'on sait. Il a énergiquement et passionnément défendu la République, la libre-pensée, la République. La *Tribune* étrangle, il a passé au *National*, puis à la *Presse*, que la hardiesse de son opposition à l'empire a fait suspendre, puis à l'*Avenir national*, où comme on vient de le voir, il n'a pas baissé le ton. Ces longs services lui ont mérité d'être élu à l'Assemblée de 1871, puis au Sénat, qui l'a fait son vice-président.

Mais les deux plus beaux moments de sa vie ont été le jour où, pour début, il a frappé un des coups qui ont entamé la royauté, et le jour où, pour conclusion, il a frappé un des coups qui ont achevé l'empire.

Auguste VACQUERIE.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Conseil des Ministres

Le Conseil des ministres s'est tenu ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

Les séances a été très courte et exclusivement consacrée à l'expédition des affaires courantes.

Le ministre de la guerre a fait signer un décret ayant pour objet de modifier l'organisation du service d'état-major de manière à assurer l'application de la nouvelle loi du 24 juin 1890 qui a élevé le nombre des officiers d'état-major en permettant d'affecter à ce service un certain nombre d'officiers nouveaux détachés des corps de troupe.

Enfin le conseil a commencé l'examen du projet de loi sur les associations que le garde des sceaux vient de préparer et qui doit être déposé sur le bureau de la Chambre au cours de la prochaine session, conformément à l'engagement pris par le président du conseil, lors du débat sur le régime fiscal des congrégations.

LA SITUATION EXTÉRIEURE

Bruxelles, 5 janvier. — Parlant de la situation politique intérieure, le *Peuple* dit :

« Jamais le terrain international n'a été plus ferme et plus sûr. Personne parmi les Etats de premier ordre, n'a envie de faire la guerre ni intérêt à la préparer ; c'est là, sans contredit la plus forte garantie qu'on puisse évoquer. Dans ces conditions, sans même avoir commencé, le combat fit faute de combattants.

Comme preuve de la situation politique, le *Nord* cite le discours de M. de Freycinet.

« M. de Freycinet atteste la puissance de la France, avec la double autorité de sa position de président du conseil et de ministre de la guerre ; et c'est un gage de calme, car le sentiment de la force et celui de la sécurité qui en résulte excluent tout esprit d'aventure.

Ce sont les faibles qui sont des agités.

Le *Nord* cite ensuite un article du *Standard*, journal volontiers pessimiste d'ordinaire, qui n'hésite cependant pas à déclarer que la situation internationale est d'une sérénité entièrement rassurante.

MALADIE DE M. JULES ROCHE

On annonce que M. Jules Roche est malade. On craint une congestion pulmonaire.

Faits Divers Télégraphiques

De nos correspondants spéciaux

UNE ÉPIDÉMIE. — Nimes, 3 janvier. — Une épidémie de variole noire sévit en ce moment à Aigues-Mortes avec une intensité alarmante.

On a signalé jusqu'à aujourd'hui une centaine de cas, dont plusieurs mortels.

On suppose que la maladie a été apportée par un bateau. C'est l'époque où des bateaux arrivent d'Espagne pour débarquer des vins et des oranges, qui sont ensuite expédiés par le canal de Beaucaire.

INCENDIE DE DEUX THÉATRES. — New-York, 3 janvier. — Un incendie a détruit complétement, hier soir, le théâtre de la cinéniène Avenue et le théâtre Herman, situés Broadway.

Les flammes s'étendaient jusqu'à l'Hôtel de Sturtevant house, dont une partie a été brûlée. Plusieurs magasins avoisinants ont été aussi endommagés.

Les dégâts sont évalués à un demi million de dollars.

Il n'y a eu aucune victime.

DOUBLE ASSASSINAT. — Troyes, 3 janvier. — Un double assassinat vient d'être commis à Eaux-Puisaux, hameau des Bordes, à dix lieues de Troyes. Les victimes sont les époux Baillet.

DEUX MAISONS ECROULÉES. — Toulouse, 3 janvier. — Une terrible catastrophe vient de se produire à Toulouse. Deux maisons, les numéros 11 et 13 de la place des Carmes, habitées par une dizaine de locataires, se sont effondrées, hier, vers trois heures de l'après-midi.

Les travaux de sauvetage ont été immédiatement organisés par la troupe, les pompiers et la police. Deux paralytiques ont été ensevelis sous les toits. Une jeune fille de 18 ans et une femme de 82 ans.

On croit cependant que le nombre des victimes est plus considérable.

Les travaux de sauvetage continuent à la lumière électrique.

Les Coulisses de la Diplomatie

Le succès retentissant de l'Exposition française à Moscou commencerait-il à inquiéter l'Allemagne, dont les commissionnaires détiennent encore la plus grande part du commerce en Russie ?

Après avoir empêché les chemins de fer de consentir aucune diminution des tarifs, le gouvernement allemand semble en effet vouloir s'en prendre aux artistes.

On affirme que ces jours derniers, M. le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, a fait un certain nombre de visites chez des peintres qui ont déjà promis leur concours à l'Exposition de Moscou et que sans avoir l'air bien entendu, de chercher à nuire à l'Exposition russe, il leur a engagés, au nom de l'*Impératrice d'Allemagne*, à venir à Berlin à la même époque.

On pourrait peut-être, en cas de litiges, citer les noms des artistes qui ont reçu la visite du comte de Munster.

M. F. DU BOISGOBEY

Un de nos romanciers les plus en vue, l'auteur distingué de *Chise-Capitaine* que nous publions en ce moment, M. F. du Boisgobey, vient d'être frappé d'un commencement de paralysie des membres inférieurs. On a dû le transporter chez les frères Saint-Jean-de-Dieu.

Les soins qu'il reçoit dans cette maison hospitalière, jointe à la vigueur de sa constitution, permettent d'espérer un prompt et complet rétablissement.

Les Maisons d'Equipement Militaire

Le bruit s'étant accrédité à Paris, comme en province, que l'armée recourrait pour ses confections et ses équipements aux ouvriers et aux maîtres d'œuvre militaire, M. Hovelacque, député de Paris, a adressé une lettre à M. de Freycinet, pour le prier de bien préciser ses intentions à ce sujet. Le président du Conseil lui a adressé la réponse suivante, qui coupera court à une fausse interprétation de la mesure dont nous avons rendu compte en détail dans un précédent numéro :

Ministère de la guerre — Paris, le 29 décembre 1890.

Cabinet du ministre —

Monsieur le député,

Vous avez bien voulu me remettre une pétition des ouvriers et ouvrières de l'équipement militaire de Paris, au sujet de la confection des effets d'habillement et de chaussure par les ateliers des corps de troupe.

Je suis heureux de vous informer que les appréhensions des pétitionnaires ne sont pas fondées.

Ainsi que je l'ai déjà fait connaître, il n'est pas dans mes intentions de demander à modifier les lois, les décrets, ni par suite, l'augmentation du nombre des ouvriers militaires affectés, dans les corps, aux travaux de confection. Il n'est seulement, à titre d'essai, de donner plus d'extension aux fournitures des ateliers de certains corps, en les autorisant à faire appel à la main-d'œuvre civile locale.

Je veux espérer que ces indications auront rassuré entièrement la population ouvrière employée dans les ateliers de confection d'habillement et d'équipement militaire, et, tout d'ailleurs, en cette circonstance, compter sur toute ma sollicitude.

Recevez, monsieur le député, les assurances de ma haute considération.

Le président du Conseil, ministre de la guerre,

E. DE FREYCINET.

LES VOYAGEURS DE COMMERCE

Le conseil d'administration de la Société de protection mutuelle des voyageurs de commerce porte à la connaissance des sociétaires qu'il vient de recevoir du ministre des travaux publics l'avis qu'une de ses réclamations en faveur du chemin de fer a reçu une solution favorable. Le tarif commun relatif aux cartes de circulation à demi-place a été abaissé d'un tiers et se trouve ainsi fixé pour l'avenir.

Cartes donnant droit à des billets à demi-tarif de toutes classes :

Prix pour 3 mois, 200 fr. ; 6 mois, 300 fr. ; 1 an, 400 fr.

Cartes donnant droit à des billets à demi-tarif de 2e et 3e classe :

Prix pour 3 mois, 150 fr. ; 6 mois, 225 fr. ; 1 an, 300 fr.

Cartes donnant droit à des billets à demi-tarif de 3e classe seulement :

Prix pour 3 mois, 100 fr. ; 6 mois, 165 fr. ; 1 an, 220 fr.

Ce tarif a été homologué le 18 décembre 1890.

Les tarifs homologués sont applicables dans un délai maximum d'un mois, s'il s'agit d'un tarif commun à deux ou plusieurs compagnies ferroviaires. C'est donc avant le 17 janvier prochain que les modifications précitées seront mises en usage par les Compagnies.

Dans la dernière assemblée générale, il a été décidé qu'à titre transitoire et exceptionnel les anciens sociétaires radiés, âgés de moins de quarante-cinq ans, seraient réintégrés sur leur demande, sans avoir à payer l'arriéré de leur compte. Ils devront adresser, en même temps que leur demande, un bulletin d'adhésion et fournir un certificat de santé, dans le délai d'un mois.

LE CRIME DE ST-ÉTIENNE

Nous avons annoncé hier dans nos dépêches l'arrestation du fils de la victime, conseiller municipal à St-Etienne, et vivement soupçonné d'être l'auteur de l'assassinat de Mme veuve Dupéand.

Pour expliquer l'émotion du public et les soupçons qui se portèrent dès la première heure sur l'homme qui vient d'être arrêté, il faut dire que Dupéand était, il y a quelques mois encore, une des personnalités les plus tapageuses du conseil municipal socialiste de Saint-Etienne, interpellant le maire à tout propos et soulevant des incidents bruyants dans toutes les occasions.

Récemment un de ses collègues avait reproché publiquement au cours d'une séance à Dupéand de mettre un cadavre sur sa vieille mère, âgée de 80 ans.

Un procès en diffamation s'en était suivi, le tribunal avait renvoyé dos à dos les deux collègues, mais après ce scandale, Dupéand avait cru devoir donner sa démission de conseiller municipal ; il exerçait depuis les fonctions de secrétaire d'une société coopérative dite Union des travailleurs.

Saint-Etienne, 3 janvier. — A l'autopsie du cadavre de la veuve Dupéand, son fils et le locataire Chabin ont été invités à mettre les mains sur les empreintes du cou. Celles de Dupéand s'adaptaient parfaitement.

Les charg-s relevés contre lui deviennent très lourdes.

GABRIELLE BOMPARD A NANTERRE

On sait que depuis quelques jours l'intéressante Gabrielle a quitté Saint-Lazare pour être internée à Nanterre. Voici quelques détails sur son séjour dans cette maison :

Gabrielle Bompard est la première criminelle — mais pas la première détenue — célèbre qui y ait été placée, car la maison de Nanterre, d'abord destinée uniquement à remplacer le dépôt de mendicité de Saint-Denis, ne possède un quartier cellulaire que depuis quelques mois à peine.

La jeune condamnée attend ici que la Cour de cassation ait prononcé la validité du jugement rendu par la Cour d'assises de la Seine, et ce ne pourra guère être avant les premiers jours de février que sa condamnation deviendra définitive.

Aussitôt arrivée, elle s'est empressée de demander Clermont et de prier son avocat d'intercéder pour elle auprès de l'administration. Toutefois, M. Herbette, jusqu'à l'heure actuelle, a maintenu sa décision de l'envoyer à la maison centrale de Rennes. Sans doute a-t-il pour cela ses motifs spéciaux.

Questionnée pour savoir d'elle dans quel but elle avait demandé Clermont, elle a fort sincèrement répondu qu'elle n'avait entendu parler que de cette maison et de celle de Doullens, cette dernière transformée depuis 1887, en maison spéciale de détention pour les condamnés correctionnelles du département de la Seine, et qu'elle serait ainsi plus près de son pays natal.

Que d'ailleurs l'idée de cette demande lui était venue de ce qu'elle se croyait destinée à partir pour la Nouvelle-Calédonie, et son intention, en demandant Clermont, la seule prison qu'elle connaît, était simplement d'obtenir le bienfait de rester en France où, pas sa bonne conduite, elle ferait en sorte de mériter un adoucissement et surtout une réduction de peine.

La jeune complice d'Eyraud semble espérer que son père ne l'abandonnera pas complétement et qu'il voudra bien, à l'heure propice, l'aider à obtenir sa libération anticipée, en réclamant auprès de lui, condition toujours toujours exigée de la commission spéciale.

Gabrielle fait très bon ménage avec les gardiennes. Selon son habitude, elle se montre pleine de gaieté, très douce, obéissante et bonne travailleuse. Malheureusement pour elle, on n'a pu lui procurer encore ces petits travaux d'aiguille qu'elle aime tant ; elle a dû se contenter de raccommodages pour le service de la lingerie. Sante excellente d'ailleurs.

Une gardienne lui disait l'autre jour en causant qu'à Clermont on fabriquait des corsets. « Ah ! répondit-elle, cela me plairait beaucoup ! » — Puis, comme une interlocutrice ajoutait qu'à Rennes, on ne faisait que la lingerie pour hommes, elle ajouta : — « Eh ! bien, décidément, j'aime mieux Clermont. » Voyez un peu la préférence !

Elle n'a questionné qu'une seule fois au sujet d'Eyraud, demandant si cela était bien long pour lui à attendre sa grâce ; on lui a répondu que, d'abord, il fallait que la Cour de cassation prononçât. Satisfaite, sans doute, elle n'en a plus reparlé.

La Crise économique en Italie

Rome, 3 janvier. — Le *Popolo Romano* de ce matin constate qu'il y a toujours le travail manque même dans les ateliers de l'Etat. A Milan et à Venise, on est obligé de recourir à des souscriptions publiques pour venir en aide aux ouvriers sans travail.

A Gênes, quinze cents ouvriers manifestaient hier pour avoir du travail.

Cette diminution générale du travail mérite d'être sérieusement examinée.

Dernière Heure

PADLEWSKI

Paris, 3 janvier. — Une dépêche de Berlin à un journal de Bruxelles annonce que Padlewski se cacherait aux environs de Paris.

PETITES NOUVELLES

Un nouveau tarif pour le déplacement des officiers, tarif qui améliore sensiblement les tarifs anciens, a été soumis hier, à la signature du président de la République par le ministre de la guerre.

Les petits bénédicts du saint-père :

Le pape a décidé qu'à partir de demain 1er janvier, le public pourra avoir en France d'entrée dans les musées et galeries du Vatican.

C'est durant la première semaine de janvier que la cable téléphonique entre Paris et Londres sera complétement immergé sous la Manche, dans la section entre Sangatte (France) et St-Margaret's Bay (Angleterre).

Les communications seront établies au mois de février.

Le fusil nouveau modèle :

Les régiments de ligne, les régiments mixtes et les trois premiers bataillons des régiments territoriaux ont maintenant en approvisionnement complet de fusils à petits calibres, modèle 18 6.

Cette situation absolument rassurante va permettre au ministre de la guerre de réduire, à partir du printemps, l'emploi des fusils modèle 1874.

Pour simplifier l'instruction des jeunes soldats, ils ne seront plus exercés au tir réduit dans les chambres avec les anciennes armes, qui seront exclusivement employées pour le service de place.

Toutefois, cette année, pour écouler les approvisionnements de cartouches 1874, les anciens soldats continueront à exécuter quelques tirs avec le fusil Gras.

L'industrie moderne.

Pendant son récent voyage en Angleterre, la reine de Roumanie a eu l'occasion de visiter une manufacture d'aiguilles.

En passant dans un atelier, un des ouvriers dont la fonction consiste à percer les trous, pria la reine de vouloir bien lui donner un de ses cheveux. La souveraine y consentit en souriant.

L'ouvrier prit le cheveu, le plaça sous sa machine, y fit un trou, passa dans ce trou un fil de soie et remit le tout à la reine stupéfaite.

Les cartes de visite en Bavière.

Dans nombre de petites villes de Bavière, on a simplifié de singulière façon la distribution des cartes de visites. Le matin du 1er janvier, les domestiques de toute la ville se rendent au marché, portant chacun sur le panier, de l'autre des cartes de visite de leurs maîtres.

Tout à tour, chacun d'eux monte sur une table, crie le nom de son maître et tout son panier en tombent les cartes de visite qui sont destinées à cette adresse. En une heure, ces posts et sans courses, les visites du 1er janvier sont terminées.

Le Mouvement gréviste

Agitation ouvrière aux Mines de Neux à Hersin-Coupigny

Au commencement de la quinzaine qui vient de prendre fin le 31 du mois dernier, c'est-à-dire vers le 15 décembre, le chef-porion de la fosse n° 4 des mines de Noeux, laquelle est située sur la commune d'Hersin-Coupigny, passa dans les chantiers et prévint les ouvriers que dorénavant il ne leur serait plus attribué aucune allocation en sus du prix de leur journée sortante.

Mon sait que les ouvriers de cette compagnie travaillent encore à l'ancien mode, c'est-à-dire au mètre d'avancement et non à la berline, comme cela se pratique dans la plupart des houillères du Pas-de-Calais. Dans ces